



REPUBLIQUE DU BURUNDI

Agence de Développement
du Burundi | ADB



N/Réf : ADB/2312/2023

TERMES DE REFERENCE POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE REFORME ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

1. Information sur le poste

Titre : Chef de Service Réforme et Amélioration du Climat des Affaires

- Niveau du poste : Chef de Service (Expert)
- Lieu d'affectation : Bujumbura
- Durée du contrat : trois (3) ans avec 6 mois d'essai
- Entrée en fonction : immédiatement

Date limite de dépôt des candidatures : le 06 octobre 2023 à 15 h.

2. Contexte

Créée par décret N°100/255 du 15 novembre 2021, l'Agence de Développement du Burundi a pour mission générale de promouvoir et de faciliter les investissements locaux et étrangers, ainsi que les exportations. Elle a pour missions spécifiques de :

1. Promouvoir l'investissement et l'exportation ;
2. Mener des études, réaliser des prospections et recherches pour identifier les opportunités d'investissement ;
3. Réaliser des études des projets d'investissement à vendre aux investisseurs ;
4. Concevoir les réformes des politiques, du cadre légal et institutionnel, en vue de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion des investissements et des exportations ;
5. Immatriculer toute personne physique ayant la qualité de commerçant, toute société commerciale, ainsi que toute succursale de société étrangère et en assurer le suivi ;
6. Assurer la coordination des mécanismes de facilitation d'investissements ;
7. Développer les capacités professionnelles et entrepreneuriales des burundais en général et en particulier les femmes et les jeunes pour augmenter leur compétitivité au sein de l'économie nationale ;
8. Participer aux négociations des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur la promotion et la protection des investissements et investisseurs menés par le Ministère en charge des affaires étrangères ;



9. Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'investissement, de la planification du développement économique et industriel ;
10. Interpeller les administrations sur les cas de non application ou mauvaise application des lois ou réglementations en rapport avec la promotion des investissements, des exportations et du développement économique ;
11. Informer les investisseurs nationaux et internationaux sur les opportunités d'investissement et d'exportation au Burundi, les accompagner dans toutes les démarches nécessaires à leur bonne installation et conduite de leurs affaires ;
12. Recevoir et instruire les dossiers de demande d'éligibilité aux avantages et différents régimes prévus par le code des investissements et en assurer le suivi-évaluation.

2. Fonctions et attributions

Le Chef de Service Réformes et Amélioration du Climat des Affaires a pour mission de coordonner les activités du service en apportant des réformes de l'amélioration du climat des affaires, et d'assurer le bon fonctionnement de ce service sous la supervision directe du Directeur de Promotion des Investissements et des Exportations.

Il exerce ses fonctions de Chef de Service conformément au décret N°100/255 du 15 novembre 2021 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'Agence de développement du Burundi.

Dans cette optique, il a pour tâches spécifiques de :

- Donner des conseils au Gouvernement sur les réformes des politiques, du cadre légal et institutionnel en vue de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion des investissements et des exportations ;
- Superviser les recherches faites au sein de l'ADB sur les meilleures pratiques internationales, et sur l'usage de ces dernières dans l'élaboration des propositions de réformes faites au Gouvernement ;
- Coordonner l'identification des éléments qui nuisent à la bonne conduite des affaires au Burundi et proposer des réformes légales et/ou institutionnelles qui s'imposent en vue de faire du Burundi une destination attractive pour les investisseurs ;



- Sensibiliser l'administration et le secteur privé burundais aux réformes ainsi qu'aux meilleures pratiques d'affaires internationales ;
- Coordonner, la plateforme de dialogue public-privé pour l'identification des réformes prioritaires et la création d'un écosystème institutionnel capable de fournir des prestations à chaque étape du cycle d'investissement et de répondre aux obstacles rencontrés par les investisseurs ;
- Collaborer avec la cellule communication et les autres acteurs importants pour une communication efficace des réformes ;
- Soumettre à la Direction des plans de développement du capital humain pour accompagner les réformes et le développement économique du pays ;
- Exécuter tout autre travail donné par son supérieur hiérarchique.

3. Profil recherché

- ✓ Être de nationalité Burundaise ;
- ✓ N'avoir pas encouru une sanction pénale de 6 mois ou plus, et n'avoir pas été révoqué de la fonction publique, ou de la magistrature, ou des forces de Défenses Nationale ou de la Police Nationale ;
- ✓ Être capable de travailler en équipe et/ou individuellement ;
- ✓ Avoir un esprit créatif et innovateur ;
- ✓ Justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine lié au climat des affaires en collaboration avec des agences gouvernementales et de multiples parties prenantes ;
- ✓ Justifier d'une maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ✓ Avoir une très bonne capacité rédactionnelle en français, ainsi qu'une expérience pertinente dans la rédaction des rapports ;
- ✓ Expérience avérée dans l'un des domaines suivants : Réformes du développement du secteur privé, Réforme du climat des affaires, Compétitivité, innovation, développement des exportations, Partenariat public-privé (PPP) etc ;
- ✓ Maîtrise parfaite du français à l'écrit et à l'oral ainsi qu'un bon niveau d'anglais.
- ✓ Être capable de travailler sous pression ;



4. Formation

- Niveau de diplôme exigé : Master ou (BAC + 5)
- Formation(s) souhaitée(s) : Sciences Economique, Economie Internationale, Droit, Commerce International, Management des projets ou autre domaine similaire ;

5 Modalités de dépôt de candidatures

- Documents à présenter :
 - Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
 - Une lettre de motivation ;
 - Un diplôme certifié conforme à l'original ;
 - Les certificats et/ou attestations ;
 - L'attestation d'équivalence pour les diplômes obtenus dans les universités étrangères.
 - Tout autre document pouvant faciliter la présélection.

N.B Pour les diplômes obtenus à l'étranger, le candidat ou la candidate est prié de présenter une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère ayant l'Enseignement Supérieur dans ses attributions.

Les dossiers de candidature sous pli fermé et portant la mention du poste seront adressés au Directeur Général de l'ADB et déposé à la réception de l'ADB sis à MUTANGA NORD, Avenue Mwezi GISABO, ou à l'adresse mail : e.mugisha@investburundi.bi pour la diaspora burundaise se trouvant à l'étranger.

L'ADB se réserve le droit de vérifier les informations fournies par les candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour examen et/ou interview. Toutefois, les dossiers déposés ne seront pas remis. La participation est ouverte tant aux candidats de l'interne qu'à ceux de l'extérieur.

Fait à Bujumbura, le 21 / 09 / 2023

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE
DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

Didace NGENDAKUMANA

